

Compte rendu CM du 25/02/2017

Présents : Laura ARGENSON – Bérengère BASTIDE – Roger BOULARD - Christine DESOLME –Bernard DURIEU - David GAILLARD – Eric GIRAUD - Agnès HUET –Françoise LASSALAZ - Bart LAURJISSENS – Jean Claude MERCIER – Evelyne SARMEJEANNE

Bon pour pouvoir : Marie Thérèse BOUCHET à Christine DESOLME

Absents excusés - David TESTUD – Cécile MILLET

Secrétaire de séance : Laura ARGENSON

> Délibération achat terrain Monsieur Raymond à Marvignes

Il est proposé au Conseil l'achat par la commune du terrain de M.Raymond situé à Marvignes, d'une superficie de 240m2 pour la valeur de 5€ le m2.

L'acte en la forme administrative serait rédigé par nous même.

Vote : unanimité

> Délibération pour le renouvellement au 01/01/2018 du contrat groupe d'assurance risque statutaire proposé par le Centre de Gestion.

Le conseil décide de confier la mission de consultation à notre centre de gestion afin qu'il puisse négocier ce contrat groupe d'assurance.

Vote : unanimité

Rappel : Nous aurons ensuite la faculté d'y adhérer ou non à l'issue de cette consultation.

> Divers :

- Discussions au sujet du PLUi : Bérengère nous explique qu'il n'est pas forcément nécessaire que l'on se positionne sur le sujet puisque la minorité de blocage serait à priori déjà dépassée. Certains membres du Conseil souhaitent que l'on exprime qd même notre opinion : Nous allons donc faire savoir que la majorité des membres du CM est pour le PLUi (ne souhaitent pas s'exprimer : Bernard, Evelyne, Laura et Eric)

- Opposition du CM à l'implantation de poteaux en galvanisé par Orange dans le hameau de Champmajour. Courrier à envoyer à Orange

- Suite à la prochaine libération du logement communal par M et Mme Louvet, des travaux d'amélioration doivent être engagés préalablement à l'arrivée de nouveaux locataires. Plusieurs devis doivent être demandés (plomberie, zinguerie, carrelage...)
Questionnement sur l'éventuelle récupération d'une partie du jardin par la commune ?

- Décision d'aider l'association « solidarité accueil » à hauteur de 500 € suite à la demande de dons reçue, pour pallier aux besoins élémentaires de 2 familles de réfugiés arrivant bientôt sur la commune des Vans.